

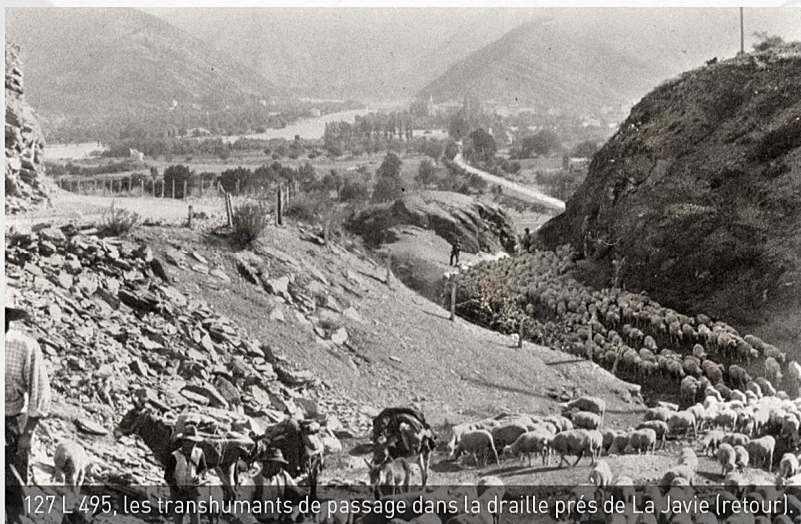
Les Archives départementales racontent...

Histoires bucoliques

La transhumance en 1792



18 Fi 035, les transhumants de passage à Digne (aller) en 1898.



127 L 495, les transhumants de passage dans la draille près de La Javie (retour).

C'est à un spectacle très inhabituel auquel Martin, le nouvel ingénieur en chef des Ponts et Chaussées des Basses-Alpes, assiste à partir de juin 1792, alors qu'il sillonne le département, « effrayé, note-t-il, par la multitude prodigieuse des routes impraticables ». Son rapport dépasse la dimension technique du professionnel. Il y décrit en effet ce qui l'a frappé lors de ses pérégrinations. Il est émerveillé : **« Plus on s'enfonce dans les montagnes, plus les prés fixent l'attention par leurs beautés. Après la fonte des neiges, vers le mois de juin, rien de plus beau que les plaines des montagnes des Alpes. Une herbe fine parsemée de fleurs de toutes espèces offre un tapis le plus éclatant et le plus varié qu'on puisse imaginer »**. Dans ce paysage alpin qu'il découvre, il raconte la transhumance : « C'est alors que des milliers de moutons et de chèvres viennent des prairies d'Arles et de la Crau, pour dévorer cette herbe si précieuse. Il n'est point de montagnes dans cette contrée qui ne soit affermée pour le pacage de ces bestiaux depuis le mois de juin jusque vers la fin d'octobre ».

Martin s'intéresse à l'économie pastorale. Le passage des troupeaux est très organisé : « Sur la fin du printemps, tous les propriétaires de terrains situés le long de la route déterminent par des amas de pierres les limites de la voie hors de laquelle les bestiaux surpris en dommage sont saisis et rendus au moyen d'une indemnité. **Les troupeaux passent par bandes de deux et trois mille, conduites par cinq ou six bergers, qui transportent avec eux tous leurs effets et les ustensiles propres à faire des fromages »**. Il relève que les dépenses des bergers sont payées par leur chef, qui répare aussi le préjudice subi par les propriétaires.

Arrivés à destination, les troupeaux sont répartis sur les montagnes afferchées. Martin explique alors que

« les bergers se cabanent et font manger la première herbe aux brebis afin de se procurer plus tôt du laitage. La seconde herbe est destinée aux moutons, chèvres et agneaux. Tous les soirs, ils traient les brebis et les chèvres, tandis que pendant le jour, quelques-uns surveillent les troupeaux, d'autres s'occupent de la façon des fromages que des muletiers viennent chercher sur la fin de la saison ».

Martin œuvre à la mission qu'il s'est fixée en rédigeant son rapport : faire connaître le département qui, jusqu'alors, est « ignoré pour ainsi dire du reste de la République française ».

Source du texte : L 225